

Qu'est-ce qu'une Journée citoyenne ?

Organisée désormais par plus de 3000 communes de toutes tailles, la Journée citoyenne favorise la participation de chacun et constitue une véritable fabrique de liens sociaux. Chaque année, les habitants consacrent une journée à leur commune pour réaliser ensemble des projets. Cela peut aller d'ateliers d'amélioration du cadre de vie, de rénovation d'équipements, de valorisation de l'histoire et du patrimoine à des projets associatifs, culturels, éducatifs ou tout simplement ludiques.

Favoriser l'inclusion et le sentiment d'appartenance

Il s'agit de permettre à chaque habitant volontaire, quels que soient son âge, son sexe, ses origines ou ses aptitudes, de devenir acteur pour sa collectivité en prenant part à des réalisations concrètes. La Journée citoyenne permet ainsi d'impliquer chacun dans une citoyenneté active, mais aussi de favoriser la rencontre, la mixité et de renforcer les liens dans et entre les territoires. Ce « faire ensemble » favorise une dynamique de consolidation du vivre ensemble tout au long de l'année.

Programme - Samedi 5 avril 2025

 8h30 → accueil café

 9h-12h30 → ateliers peinture - entretien cimetière - entretien espaces verts - débroussaillage - ...*

* Évolution possible en fonction de la météo du jour

 13h → moment convivial offert par la municipalité


Toutes les informations pratiques (lieu de rdv, matériels,...) vous seront adressées par mail à l'issue de votre inscription.



Bulletin d'inscription

 Nom - Prénom : _____

 Nombre d'adulte(s) : _____

 Nombre d'enfant(s) : _____  Age des enfants : _____ ans _____ ans

Les enfants seront sous l'entière responsabilité d'un parent ou d'un adulte référent _____ ans _____ ans

 Adresse postale : _____

 Adresse mail : _____

Obligatoire pour vous adresser les informations pratiques

 N° tél. portable : _____

 Choix de l'atelier :

- Entretien du cimetière
- Entretien espaces verts
- Débroussaillage
- Ateliers peinture

Bulletin d'inscription à retourner avant le

29 mars 2025

à la mairie - 5 place de l'église ou par mail à mairie@martigne.com